

Saintonge Habitat Energie

Plateforme de rénovation énergétique



Énergie, habitat et rénovation énergétique

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, a mis en place un «service public» d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Ce service d'information est assuré par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) : vous pouvez y joindre directement un conseiller en énergie.

Et pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, des permanences sont proposées à la **Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole** les troisièmes lundi du mois.

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Le service est ouvert aux propriétaires bailleurs et copropriétés - possibilités d'accompagnements techniques pour la réalisation de travaux de rénovation globale de logements individuels.

RAPPEL IMPORTANT : Les services du CRER proposés par la Communauté de Communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Ils ne cautionnent aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.



Adresse : ZA de Baussais - 8 rue Jacques Cartier
79260 La Crèche